

EN QUESTION
sens & engagement

crédit : Isai Ramos - Unsplash

La démocratie pourrait-elle disparaître ?

/ Gwenaël Laurent
Comment vivre sain dans
un monde malade ?

/ JRS - Plan Together
D'une vie intenable à un
avenir durable

sommaire

5

édito

MARIE RENARD

6

analyse

Comment vivre sain dans un monde malade ?

GWENAËL LAURENT

12

rencontre

Plan Together :

D'une vie intenable à un avenir durable

DENNIS VAN VOSSEL

64

épinglés

66

humour

Dictature... Vraiment ?

BERNARD HUBIEN

18

dossier

LA DÉMOCRATIE POURRAIT-ELLE DISPARAÎTRE ?

20

La démocratie, précieuse et fragile

FABIO BLASUTTO

24

L'Union européenne : berceau d'une nouvelle démocratie à construire

PIERRE DEFRAIGNE

32

Communauté germanophone

de Belgique : le modèle de "dialogue citoyen permanent"

CHRISTOPH NIESSEN

36

Région de Bruxelles-Capitale : vers une

Assemblée Citoyenne permanente

PEPIJN KENNIS, MARIE CORMAN et FLORENCE

PRUDHOMME

40

eChange : apprendre de ses erreurs à l'école de la démocratie

EDOARDO TRAVERSA

44

Culture et démocratie : au-delà du non-essentiel

RAPHAËL VAN BREUGEL

48

Cancel culture et liberté d'expression :

nos démocraties sont-elles en péril ?

MARIE RENARD

52

ATD Quart Monde : une plateforme pour porter la voix des sans voix

SIXTINE VAN OUTRYVE D'YDEWALLE et AGATHE

OSINSKI

58

Démocratie et éducation permanente

GUILLAUME LOHEST

62

engageons-nous

édito

SE PLIE MAIS NE ROMPT PAS...

MARIE RENARD, rédactrice en chef de ce numéro et chargée d'analyse et d'animation au Centre Avec.

P **LOUCRATIES.** Populismes. Extrémismes politiques. Augmentation des inégalités. Nous vivons dans un monde où la démocratie est mise en péril à plus d'un titre. Il est évident que la récente crise du COVID n'a fait qu'accroître des plaies déjà à vif. Le monde entier est alors apparu extrêmement fragile, exposant aux yeux de toutes et de tous la précarité – y compris politique – dans laquelle nous vivons. Rien n'est éternel. Si nous n'en étions pas encore certain.e.s, c'est maintenant chose faite.

Comment pouvons-nous alors, en tant que citoyennes et citoyens, réagir face à tout cela ? Quelle chance avons-nous, quel espoir nourrissons-nous d'édifier aujourd'hui une démocratie plus effective ?

Le dossier de ce numéro d'*En Question* aborde ces enjeux, en nous offrant une vue d'ensemble des menaces auxquelles la démocratie est confrontée et en présentant des pistes prometteuses pour y faire face.

En effet, bien que la période que nous vivons soit difficile pour notre démocratie et pour les citoyens et citoyennes que nous sommes, rien n'est perdu. Nous devons nous battre, innover, faire preuve de résilience et de créativité car tant qu'il y a de l'espoir diront certain.e.s, mais surtout de l'imagination j'ajouterais, rien n'est perdu !

Il suffit, à ce propos, d'observer les élans d'ingéniosité, de prises d'initiatives dont certaines personnes ou groupes de personnes font preuve pour essayer de trouver des solutions et permettre à la démocratie de se réinventer. Si eux le font, pourquoi pas nous ? Pourquoi pas vous ? Ce que ce dossier nous permet de constater, c'est que des solutions existent et que nous avons toutes et tous le droit et le devoir de prendre part au processus démocratique.

En référence à la célèbre fable de La Fontaine, intitulée *Le chêne et le roseau*, soyons comme ce dernier qui se plie mais ne rompt pas malgré la violence du vent. La démocratie de demain repose sur nos épaules, à nous de tout faire pour lui rendre ses lettres de noblesse quelles qu'en soient les épreuves à surmonter. ■

dossier

LA DÉMOCRATIE POURRAIT-ELLE DISPARAÎTRE ?

Ce dossier nous est introduit par **FABIO BLASUTTO** qui nous rappelle sur quels fondements repose le principe de démocratie. **PIERRE DEFRAIGNE** nous offre ensuite une perspective historique et critique du lien entre démocratie et Union européenne. Puis **CHRISTOPH NIESSEN** nous éclaire sur le principe et le fonctionnement du régime de démocratie participative mis en place en communauté germanophone de Belgique. En complément, **PEPIJN KENNIS**, **MARIE CORMAN** et **FLORENCE PRUDHOMME** nous parlent de la création et du rôle du mouvement Agora à Bruxelles. Vient alors **EDOARDO TRAVERSA** qui expose les leçons à tirer du projet eChange. Nous abordons ensuite la question de la culture ; **RAPHAËL VAN BREUGEL** nous parle du lien entre démocratie et culture à la lumière de l'épidémie. Dans la foulée, **MARIE RENARD** nous informe sur les dangers de la *cancel culture* pour la démocratie. **AGATHE OSINSKI** et **SIXTINE VAN OUTRYVE D'YDEWALLE** nous expliquent la nécessité d'inclure les plus pauvres dans le processus démocratique. **GUILLAUME LOHEST**, enfin, clôture ce dossier, en argumentant le rôle fondamental de l'Éducation permanente comme outil de préservation de nos démocraties.

Région de Bruxelles-Capitale : VERS UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE PERMANENTE

PEPIJN KENNIS, MARIE CORMAN, FLORENCE PRUDHOMME, *membres d'Agora.*

UN MOUVEMENT CITOYEN DANS LE PARLEMENT

Agora¹ Brussels est un mouvement citoyen qui veut mettre en place une Assemblée citoyenne composée de Bruxellois.es tiré.e.s au sort, avec le même niveau de pouvoir que le Parlement de la région Bruxelles-Capitale.

Le mouvement a pris la décision de participer aux élections régionales bruxelloises de 2019 en vue d'atteindre cet objectif. Au programme, obtenir un siège parlementaire pour y représenter une Assemblée Citoyenne Bruxelloise et pour préparer les instances politiques à son instauration permanente.

Défi relevé, puisque ce mouvement a très vite attiré des dizaines de bénévoles. Récolte de signatures, porte-à-porte, théâtre de rue, affiches sans photo, la campagne électorale a été un succès. Le 26 mai 2019, 3.629 personnes n'ont pas voté pour un programme politique mais pour donner leur voix à des citoyen.ne.s tiré.e.s au sort. Le lendemain, Pepijn Kennis entrait au Parlement comme député Agora et

porte-parole de l'Assemblée Citoyenne Bruxelloise.

UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE ORGANISÉE PAR DES BÉNÉVOLES

Fin novembre 2019, Agora a créé sa première Assemblée Citoyenne Bruxelloise. Après un an de travail, cette Assemblée a déposé une résolution sur le logement à Bruxelles. Le chemin fut intense et animé. Voici comment les choses se sont passées.

Le tirage au sort

6.000 adresses bruxelloises ont été tirées au sort pour constituer une première sélection de candidat.e.s. 120 bénévoles ont déposé, à chaque adresse, une lettre contenant une invitation pour l'assemblée. Environ 400 personnes se sont inscrites, un taux de réponse encourageant.

À partir de ce groupe d'inscrits, Agora a appliqué des quotas prenant en compte le quartier de résidence, l'âge, le genre, le niveau d'études. Ainsi, sur les 400 inscrits, 89 personnes reflétant la diversité de la population bruxelloise ont finalement été



Edwin Andrade - Unsplash

retenues. Autant que le nombre de député.e.s bruxellois.es.

Il était important que chaque participant.e puisse prendre part au processus sans contraintes. Animation pour enfants, aide au transport, rémunération financière, facilitation professionnelle et traduction des textes et supports jusqu'en cinq langues ont donc été mis en place.

Le choix du thème

Le premier défi de ces 89 citoyen.ne.s, désormais appelé.e.s "assemblistes", a été de choisir le thème sur lequel ils/elles allaient travailler. La thématique du logement a finalement été retenue car la problématique semblait urgente et touchait le plus directement au bien-être des Bruxellois.

L'exploration du sujet avec l'aide d'experts

Les assemblistes ont réfléchi aux contenus à approfondir et ont indiqué quels types d'intervenants pourraient les y aider en fonction de leur expertise. Sur cette base, Agora a fait une sélection équilibrée en invitant tant la cheffe de cabinet de la secrétaire d'État que des associations critiques de la politique, des promoteurs, le syndicat des locataires et encore celui des propriétaires et copropriétaires.

La délibération en temps de pandémie

L'Assemblée Citoyenne Bruxelloise devait à l'origine présenter sa résolution citoyenne fin avril 2020. La pandémie en a décidé autrement. Après avoir marqué un temps d'arrêt, Agora a décidé de mener à bien ce projet en ligne.

Travailler en ligne n'était pas facile pour tout le monde. C'est pourquoi Agora a mis en place un processus d'aide pour accompagner les personnes en difficultés.

Les bénévoles du mouvement ont aussi fourni des ordinateurs ou des services de traduction.

Les assemblistes ont souhaité concentrer leur travail sur 4 grands thèmes, relevés après un premier tour de délibération, sur la base de leur vécu et suite aux exposés des intervenants. Les thèmes choisis : les personnes en situation de précarité, la rénovation des logements locatifs, la lutte contre les bâtiments vides et la régulation du marché locatif. Quatre groupes se sont constitués pour en discuter avec l'aide d'une personne ressource du mouvement pour répondre aux questions.

L'écriture collective

Les 4 groupes thématiques ont ensuite rédigé leurs propositions. Tous les assemblistes les ont validées en passant d'un groupe à l'autre. Ce processus s'est clôturé par un vote et l'adoption à la quasi-unanimité d'une résolution citoyenne sur le logement².

La présentation de la résolution

Décembre 2020, les assemblistes ont remis leur résolution citoyenne à Pepijn Kennis, le député Agora, en présence de différents acteurs de la vie politique bruxelloise.

La fin de cette assemblée fut un moment d'intense émotion. L'agilité et la résilience du mouvement et des assemblistes étaient des facteurs clés pour y arriver. Sans oublier les bénévoles qui se sont donnés à 200% pour changer la démocratie.

"J'ai appris plein de choses, comme la tolérance, l'écoute et la solidarité. Je vois le monde différemment maintenant. Tout le monde me manquera. Je suis vraiment émue." - **HABIBA, ASSEMBLISTE.**

ET MAINTENANT?

En commission du logement au parlement bruxellois, Pepijn Kennis a déjà pu présenter la résolution citoyenne. Le contenu a été favorablement accueilli par les autres député.es. La commission ne vote pas sur le texte en entier dont le contenu est trop vaste, mais l'équipe parlementaire travaille sur des propositions d'ordonnance ou de résolution pour chaque proposition citoyenne des quatre thématiques.

“ L'agilité et la résilience du mouvement et des assemblistes étaient des facteurs clés pour y arriver.

UNE ASSEMBLÉE RÉACTIVE

Dans l'immédiat, Agora poursuit sur sa lancée, en mettant sur pied, en 2021, une Assemblée Citoyenne Bruxelloise réactive. Plutôt que de choisir une thématique et de développer des propositions, celle-ci donne son avis sur les ordonnances et résolutions qui seront votées au parlement.

Dix textes déposés au Parlement ont été sélectionnés sur base des critères suivants : pas uniquement techniques ; déposés par la majorité et l'opposition ; variés dans les thématiques traitées. La nouvelle Assemblée Citoyenne réactive se prononcera sur cinq des textes en parcourant des étapes de vulgarisation, information, délibération et décision.

Déjà le processus est lancé : un nouveau tirage au sort a abouti à la sélection de 40 assemblistes qui ont tenu leur première réunion en ligne ce 20 avril 2021. Ils et elles ont sélectionné les textes et les analysent actuellement sur la plateforme digitale créée pour cette fin.

La finalité est de commenter ces textes, proposer des amendements et décider de les voter ou non par voie du député qui s'est évidemment engagé à défendre ce qui sortira de ce processus.

OBJECTIF FINAL

Agora vise toujours la mise en place d'une Assemblée permanente avec un pouvoir équivalent à celui du parlement. Le mouvement a déjà mis en place une Assemblée 'proactive' qui a choisi le logement et qui a prouvé que les Bruxellois peuvent produire des propositions concrètes et intelligentes. À son tour, l'Assemblée réactive permet de tester à présent la relation entre une Assemblée Citoyenne et le Parlement élu. L'Assemblée permanente qui

reste l'objectif final sera quant à elle à la fois proactive et réactive, alliant un pouvoir d'initiative et de contrôle.

L'assemblée telle que rêvée par Agora n'est pas encore instituée. Il reste encore quelques étapes à entreprendre, notamment une modification de la Constitution belge qui ne permet pas encore qu'une telle Assemblée Citoyenne dispose d'un pouvoir décisionnel contraignant.

La Belgique se dirige vers plus de démocratie citoyenne. À Bruxelles, des citoyen.ne.s peuvent délibérer avec des députés.e.s dans des commissions mixtes. En communauté germanophone, un conseil citoyen permanent au sein du Parlement peut décider des thématiques pour une délibération citoyenne. Que cette démocratie citoyenne soit contraignante, délibérative et inclusive, cela représente un challenge qu'il importe de remporter. Au risque, peut-être, pour Agora de devoir se représenter aux prochaines élections. ■

NOTES

1. Dans la Grèce Antique, l'Agora était un lieu de discussion publique entre citoyens, souvent tirés au sort pour occuper un mandat politique.
2. Le texte complet se trouve sur www.assemblee.brussels.